



COMMISSION FEMININES

Réunion du mardi 20 septembre 2022

Procès-verbal n°573

Président : Jacques Issartel

Présents : Gérard Bouat, Thierry Truwant

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF** (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

Tout manquement constaté sur l'application de cet article sera traité par la commission des règlements

Courriers reçus :

Engagements

PAYS VOIRONNAIS, ST SIMEON DE BRESSIEUX, LA BATIE MONTGASCON ; RACHAIS ; LA ROCHETTE, HAUTE COMBE DE SAVOIE, U O ALBERTVILLE, U S V O, CHARTREUSE GUIERS, BELLEY, AIGUEBELLE (ENTENTE BASSE MAURIENNE) ; MOIRANS.

Autres :

REVENTIN ; CREYS MORESTEL, CLAIX, JEREMY HUGONNARD ROCHE ; ECHIROLLES, VILLE DE GRENOBLE, US PONT DE BEAUVOISIN, ST GEORGES DE COMMERS, LA MURETTE, MISTRAL

COUPE REGIONALE FEMININE

La Commission Régionale des Coupes informe les clubs évoluant dans un championnat départemental Féminin qu'ils ont la possibilité de participer à la COUPE LAURAFoot FEMININE.

Pour cela les clubs ont jusqu'au 30 septembre 2022 pour s'inscrire à partir de FOOTCLUBS à raison d'une seule équipe par club.

Concernant les équipes évoluant en Ligue, ayant l'obligation de participer à cette Coupe, elles sont engagées d'office

CHAMPIONNAT SENIORS D 2

REVENTIN

Tous les courriers concernant les féminines doivent être envoyés à la commission féminine.

Pour ce qui concerne votre demande, l'horaire n'est pas compris dans les plages autorisées et dans ce cas, vous devez demander l'accord au club adverse

Si accord, vous avez jusqu' au Jeudi 23 H 59 pour le notifier sur foot club

LA MURETTE

Veuillez envoyer vos mails à la commission féminine

De plus, cette année, tous les changements d'horaires et de lieux doivent être effectués sur footclubs, aucune demande sera prise sauf cas exceptionnel (déjà marqué sur le P V et rappelé lors de la plénière)

CREYS MORESTEL

Pris acte de votre forfait en U 18 à 11 inter districts et de votre demande d'engagement en Seniors

Vous intégrez la D 2 Poule B à la place de l'exempt

CHAMPIONNAT SENIORS A 8

MISTRAL

Pour ce qui concerne votre demande, l'horaire n'est pas compris dans les plages autorisées et dans ce cas, vous devez demander l'accord au club adverse

Si accord, vous avez jusqu' au Jeudi 23 H 59 pour le notifier sur foot club

COUPE FEMININES SENIORS A 11

Le 1^{er} tour de coupe est programmé le 16/10/2022

Le tirage paraîtra sur notre site en fin de semaine.

CHAMPIONNAT U 18 A 11

Le championnat débute le 25 septembre

Horaires : 10 h le dimanche matin

Possibilité de jouer le dimanche de 10 h à 15 h et le samedi après-midi après accord entre les clubs et notification sur foot club

CHAMPIONNAT U 18 à 8

Début du championnat le 1 Octobre en 2 phases

CHAMPIONNAT U 15

Début du championnat le 1 Octobre

Rappel

Durée du match : 2 x 35

Ballon : taille 5

Plateaux U 12

Se dérouleront en 2 phases automne printemps

Après concertation avec l'ensemble des clubs et le District de la Savoie et suite à la réussite des plateaux U12F sur la dernière saison écoulée, nous vous proposons de repartir sur la même formule sur la saison 2022/2023, à savoir :

- Plateaux sur une pratique à 8 contre 8 sur les années d'âge U12F/U11F/U10F.
- Inscription sur GoogleForm sur la phase d'Octobre à Décembre 2022
- Calendrier « à la carte » sur la phase Février à Mai

L'objectif étant de faire pratiquer un maximum de joueuses, les clubs n'ayant pas un nombre suffisant de licenciées pourront faire une entente pour ce rassemblement.

Dates sur la 1^{ère} phase : 8 – 15 Octobre ; 12 – 26 Novembre & 3 Décembre

Un premier lien GoogleForm sera disponible ci-dessous (pour les 2 dates d'Octobre) ; un 2^{ème} questionnaire GoogleForm vous sera envoyé fin Octobre pour les dates de Novembre & Décembre.

Pour le District de l'Isère, Typhaine ANNEQUIN sera en charge de gérer les plannings et le suivi des clubs :
Tél : 06 56 85 39 35

La date du premier plateau a été fixée au samedi 8 Octobre ; les clubs doivent obligatoirement s'inscrire avant le 28 Septembre (délai de rigueur) à partir du lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf97eP_w_VmR1Tk3posGfxAkWNWPjtuKlqXqi4Ag7uqjx_cEA/viewform?vc=0&c=0&w=1&flr=0

Jacques Issartel

Président 06 34 87 23 55